



Dépêche n°137457 Paris, Mercredi 15 septembre 2010, 18:57:38 Sarah Piovezan Ligne directe: 01 53 10 39 33

Crous de Paris : quatre nouvelles résidences étudiantes seront livrées en 2010-2011

Le Crous de Paris ouvrira quatre nouvelles résidences étudiantes dans la capitale au premier trimestre de l'année 2010-2011, dans les 11e, 13e et 18e arrondissements, indique son directeur Denis Lambert, mercredi 15 septembre 2010. Cela représentera 180 nouveaux logements T1 d'une surface moyenne comprise entre 17 et 20 mètres carrés, et coûtant entre 345 et 422 € par mois. Ces logements s'ajouteront aux 3 788 autres que gère déjà le Crous parisien, dont 501 chambres qui restent « à réhabiliter ou à améliorer ». « D'ici 2014, la totalité du parc ancien du Crous sera transformé en studios tout confort. 820 logements seront réhabilités et l'immeuble du 24 rue de la Harpe (AEF n°114239) sera prochainement transformé en résidences pour handicapés », indique aussi le Crous, qui gérait 50 075 étudiants boursiers en 2009-2010. « Nous recevons environ cinq demandes pour une offre de logement », note Denis Lambert.

Concernant la restauration universitaire, le Crous de Paris indique qu'il « procède depuis avril 2010 à la restructuration du restaurant Mabillon » (6e arrondissement). Celui-ci devrait rouvrir en 2011, selon Denis Lambert, qui annonce aussi « une nouvelle cafétéria à Jussieu pour janvier 2011 ».

9 000 BOURSIERS PARISIENS ONT DÉJÀ TOUCHÉ LE DEMI-10E MOIS DE BOURSE

« Le 13 septembre 2010, le Crous de Paris a versé un mois et demi de bourse à 9 000 étudiants », indique Denis Lambert, interrogé sur la mise en place effective du demi-dixième mois de bourse supplémentaire annoncé par Valérie Pécresse et Nicolas Sarkozy en août 2010 (AEF n°136473). « Le calendrier du paiement sera échelonné pour septembre et octobre pour tenir compte des dossiers des étudiants au fur et à mesure qu'ils se complètent avec les certificats d'inscription. Dans tous les cas, la première mensualité versée sera égale à un mois et demi de bourse. »

Didier Guillot, adjoint au maire de Paris en charge de la vie étudiante, se réjouit pour sa part de l'initiative qui consiste à « réunir tous les services publics aux étudiants sur un même lieu, que ce soit ici [à l'espace rentrée étudiants du Crous de Paris] ou à la CIUP ». « Entre la Ville de Paris et l'État, les relations de travail sur les questions universitaires ne sont pas faciles, mais la Ville et le Crous ont, eux, réalisé un travail très constructif », estime l'élu. « La Ville de Paris focalise la localisation des nouvelles résidences étudiantes sur deux pôles émergents, le site Paris rive gauche et celui du 18e arrondissement, entre Clignancourt et le futur campus Condorcet (AEF n° 132895). Dans ces deux zones, les aménagements de vie étudiante se font en amont du reste, ce qui est nouveau. »

Contact: Crous de Paris, Marion Sabourin, communication, 01 40 51 36 87, marion.sabourin@crous-paris.fr

À lire aussi

URGENT. Abandon de la suppression du cumul APL et demi-part fiscale. Un demi-mois de bourse supplémentaire à la rentrée 2010 (Élysée)

AEF n°136473 du Jeudi 26 août 2010

Crous de Paris: « Nous entendons être présents dans le développement du campus Condorcet » (Denis Lambert)

AEF n°119101 du Lundi 7 septembre 2009